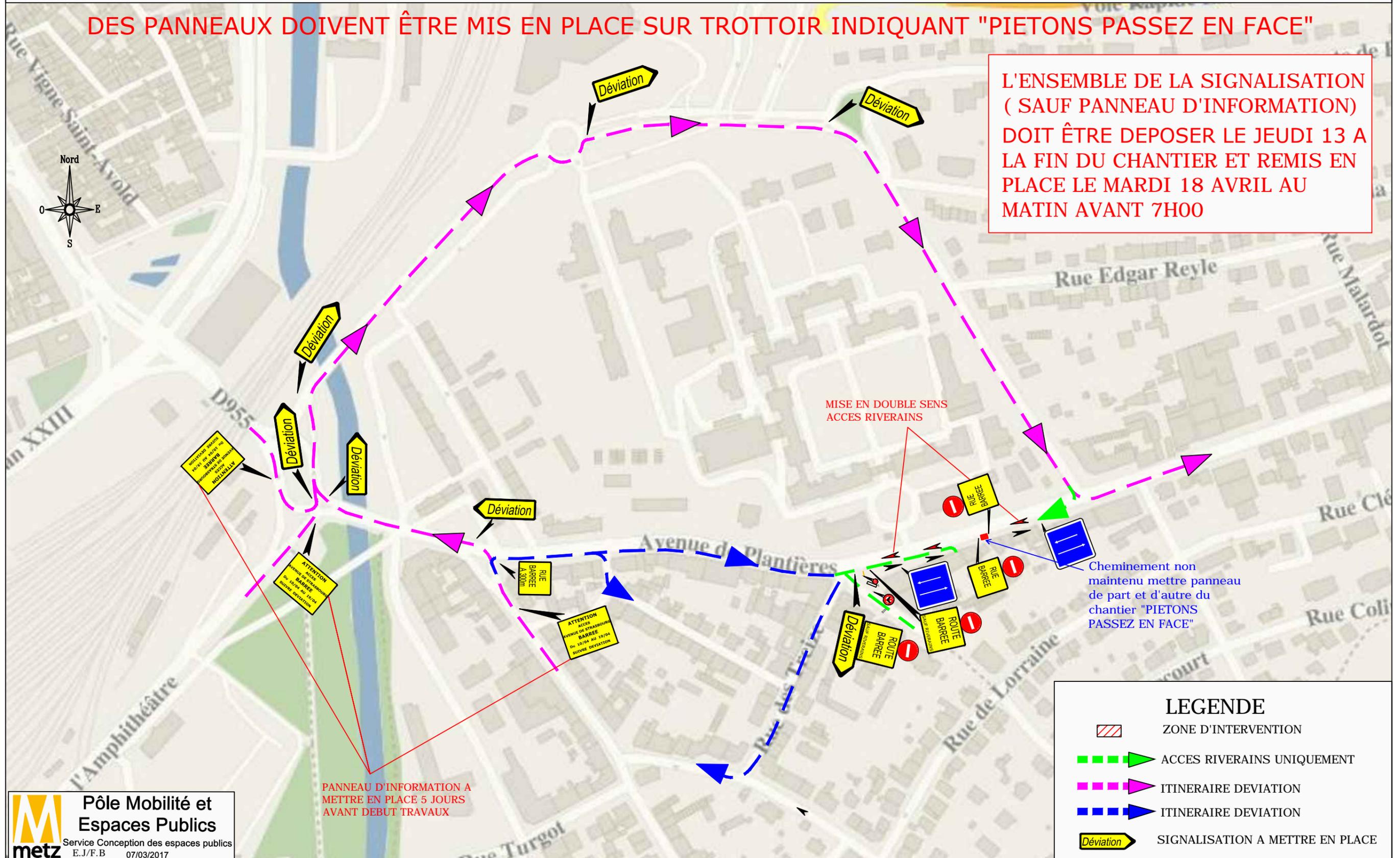


PLAN DE DEVIATION DANS LE CADRE DE TRAVAUX AVENUE DE PLANTIERES

PREVU DU 10/04/17 AU 19/04/17

DES PANNEAUX DOIVENT ÊTRE MIS EN PLACE SUR TROTTOIR INDIQUANT "PIETONS PASSEZ EN FACE"

L'ENSEMBLE DE LA SIGNALISATION (SAUF PANNEAU D'INFORMATION) DOIT ÊTRE DEPOSER LE JEUDI 13 A LA FIN DU CHANTIER ET REMIS EN PLACE LE MARDI 18 AVRIL AU MATIN AVANT 7H00



MISE EN DOUBLE SENS
ACCES RIVERAINS

Cheminement non
maintenu mettre panneau
de part et d'autre du
chantier "PIETONS
PASSEZ EN FACE"

PANNEAU D'INFORMATION A
METTRE EN PLACE 5 JOURS
AVANT DEBUT TRAVAUX

| LEGENDE | |
|---------|---------------------------------|
| | ZONE D'INTERVENTION |
| | ACCES RIVERAINS UNIQUEMENT |
| | ITINERAIRE DEVIATION |
| | ITINERAIRE DEVIATION |
| | SIGNALISATION A METTRE EN PLACE |